

Conseil d'école du 25 mars 2025

Etaient présents

Les enseignants : Mmes GREMILLON, LOUISON, GUERIN, ALIX-GUEGUEN, LHOTELLIER, DU BOISGUEHENEUC, NEVEU, GARCIA, ALLAIN-DIEULANGARD, EL HIMER, HEBERT, BOURSEAU, LE DEVEDEC, ROCHE

L'équipe municipale : M. CABARET, premier adjoint, Mme STANISLAS, directrice générale des services

Les représentants de parents : Mmes OGE, FURON, LUGAND, PRIMAULT, DESENDER, JACOB-FONTAINE, LABBE, MM BECOUARN et GUYON.

Etaient excusés

Les enseignants : Mmes Labarthe, Sarrazin, Fleho, Bellegarde, M. Moisan

Les membres du RASED : Mmes GAGLIONE-JONARD psychologue scolaire, Mme LORINQUER maîtresse E
Mme COUDRON, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de CHATEAUGIRON

L'équipe municipale : Mme URIEN, M. DERREY, M. LHUILLIER

Les représentants de parents

▪ Vote du procès-verbal du conseil d'école du 14 novembre 2024 :

→ **19 votes pour - 5 abstentions - 0 vote contre**

1. Projet d'école : projets pédagogiques et accompagnement des élèves dans notre école

Présentation des projets des classes

Projets interclasses	<u>Culture locale :</u> - Projet danse gallo sur une période à raison d'au moins une séance par semaine, avec grand bal interclasses animé par un groupe de 5 musiciens, à la salle du Bocage en mai (9 classes de la petite section au CP-CE1) - Intervention contes : spectacle du conteur Doé le mardi 4 mars suivi de deux séances par classe avec le conteur pour travailler le conte oral avec les enfants <u>Matinées interclasses 6 classes maternelles :</u> Goûter de Noël, carnaval, olympiades <u>Journée du handicap :</u> ateliers de sensibilisation pour les 6 classes de maternelle et quelques classes élémentaires et rencontre/échanges avec une personne en situation de handicap <u>Prévention de la violence :</u> Intervention de la gendarmerie dans le cadre d'une action de prévention des violences, organisée en partenariat entre la gendarmerie et les services Education nationale de protection de l'enfance pour les 4 classes de MS et GS et pour les classes de CM1 et CM1-CM2 <u>Education au développement durable :</u> - Une demi-journée par classe maternelle avec la LPO - Deux interventions par classe ayant des grande section (3 classes) avec l'animateur nature communal Germain Verger sur le tri des déchets, plusieurs interventions également pour les CP et CE1 sur le tri des déchets et les écosystèmes - Ecole dehors pour 5 classes depuis septembre, la sixième classe commence au printemps, accompagnée par l'intervenante Eaux et rivières sur 3 séances - Mobil'acteurs en septembre sur la mobilité douce de la GS au CM2 - cross pour les classes élémentaires, en préparation du Neveztrail en partenariat avec la JSN athlétisme de Nouvoitou et la Cordée Bretonne - 10 jours sans écran en mai, pour toute l'école, en partenariat avec la municipalité
----------------------	---

	Journée de la St Patrick : chants communs offerts aux maternelles Fête du 100^{ème} jour d'école pour les CP et CE1 (fin avril) <u>EPS</u> : activités encadrées par l'animatrice municipale pour toutes les classes élémentaires Breakdance en période 5 (CE1-CE2 / CE2 / CE2– CM1/ CM1-CM2) Cycle natation de 10 séances pour tous les élèves de cycle 2 (du CP au CE2) Rencontre jeux sportifs organisée par la mairie : Mélissa Hamon, animatrice sportive, prépare pour le 27 mai une rencontre entre les élèves des deux écoles de Nouvoitou, le matin pour les cycle 3, l'après-midi pour les cycle 2. <u>Médiathèque</u> : visite d'expositions et temps de lecture et d'emprunt de livres possibles toutes les semaines les mardis et vendredis, avec quelques animations ponctuelles (animation musique pour les maternelles, visionnage de courts-métrages pour les CE1 et CE2 dans le cadre de la fête du court en mars <u>Projet musique</u> avec le SUET pour le projet "Nous n'irons pas à l'opéra" (P1-2-3-4) : 10 séances + les 3 spectacles (<i>toutes les classes de cycle 2 et 3</i>)
Petite section	Visite d'une ferme fin mai
MS et GS	Visite des jardins de Rocambole en septembre et du parc de sculptures du château des pères en juin pour les 4 classes de MS et GS Visite d'une exposition au Volume Projet danse OCCE pour deux classes (MS-GS et GS) Intervention de Mélissa Hamon, animatrice sportive communale, au dojo, pour 5 séances de lutte
CP	Visite au musée des beaux-arts (exposition « Prière de toucher ») et au Volume Visite du parc de sculptures du château des pères en juin pour une classe Peut-être visite du parc du poète ferrailleur pour les deux classes de CP Prévention premiers secours avec l'association « Les p'tits héros » : une demi-journée, action mise en place par le conseil municipal des enfants et financée par la mairie Intervention de prévention par le policier municipal dans le cadre de la séquence EPS trottrinet
CP/CE1	2 visites d'expositions au Volume de Vern (septembre 2024 et mars 2025)
CE1	Visite au musée des Beaux-Arts sur la thématique des émotions dans les œuvres artistiques
CE2 et CE2/CM1	Intervention de la feuille d'érable le 24 septembre sur l'impact de l'Homme sur l'environnement Intervention en classe de la ligue de l'enseignement les 7 et 14 janvier sur le tri des déchets et le gaspillage alimentaire +visite du centre de tri du Rheu le 20 janvier Ateliers sur la découverte du milieu agricole dans le cadre des Terriales (CE2 et CE2/CM1)
CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1	Intervention en classe de « Roazhon mobility » pour travailler les bons comportements à avoir en vélo. Cette intervention a été suivie d'une semaine EPS« savoir rouler à vélo », En parallèle, le policier municipal est venu présenter le « permis piéton » et rappeler les règles à respecter en tant que piéton. Les élèves ont passé le permis piéton le 6 février et la remise des diplômes a eu lieu en présence du policier municipal et d'un élu le 27 février Visite du TNB en mai pour les classes CE1/CE2, CE2 et CE2/CM1 + spectacle au TNB le 12 juin puis représentation théâtrale des élèves des classes de CE1/CE2 et CE2 devant d'autres classes salle Guy Ropartz le 19 juin
CE1/CE2	Projet Street art : visite de l'exposition Aérosol au Musée des Beaux Arts, puis visite à Rennes puis création artistique à l'école Visite de lieux culturels de Rennes : la Criée exposition Biomimetics Stories, les Champs Libres (cabinet des curiosités, musée de Bretagne, planétarium), Musée des Beaux-Arts (exposition Aérosol, visite libre : cabinet des curiosités, archéologie), les Archives (à venir) Projets Oiseaux avec les résidents et animateurs du Foyer de Vie de Betton : plusieurs rencontres dans l'année (arts visuels, fabrication de mangeoires et nichoirs, écoute chants d'oiseaux, collecte et balade dans Nouvoitou)
CE2	Visite de l'exposition « Prière de toucher » au musée des Beaux-Arts le 4 mars 3 juillet : journée préhistoire pour la classe de CE2 à la Roche aux fées
CM1 CM1-CM2	<u>Projets communs aux classes de Mme Guérin et Mme Roche :</u> - base-ball en anglais (P2) : 7 séances dont une rencontre inter-classes pour clôturer le projet -atelier de sensibilisation à l'alimentation durable en avril avec l'association Agronome et Vétérinaire Sans Frontières

	- Sortie à Rennes en juin : Exposition « Tomate impact » à la Maison de la Consommation et de l'Environnement pour sensibiliser à l'impact de notre alimentation sur la crise climatique - Sortie à La Roche aux fées en juin sur le thème de la préhistoire - 7 séances de vélo avec Mélissa, animatrice sportive de la commune - école du dehors toute l'année pour la classe de Mme Roche, en P4-5 pour la classe de Mme Guérin avec 3 séances avec Mélissa Chapelain, intervenante de l'association Eaux et rivières de Bretagne - visite de l'opéra de Rennes + spectacle « Dans le chœur de Mozart »
CM1 et CM2	- Ecodo (P1-2) : 4 séances pour travailler sur le cycle de l'eau domestique (<i>classes de Mmes Grémillon, Guérin et Roche</i>) - Carbone scol'ère (P4-5) : 5 séances sur les énergies (<i>classes de Mme Grémillon et Mme Roche</i>)
CM2	- Festival court-métrage au TNB+ animation « incroyable cerveau » à l'espace des sciences (09/24) - Rencontre avec des chanteurs lyriques - Participation au prix littéraire des incorruptibles - Intervention association les Sauv'cœur (P.2 le 3/12): initiation aux gestes de premiers secours (pour les deux classes de CM2)
Liaison avec le collège	- Cycle kayak en période 5 pour les deux classes de CM2 (découverte pour se projeter vers la section kayak du collège) - Initiation aux échecs (P1-2) : 10 séances avec un grand maître + une rencontre inter-écoles prévue le 13 juin (<i>classes de Mme Grémillon, Mme Guérin et Mr Moisan</i>) : découverte pour se projeter vers la section échecs du collège - Initiation à l'allemand : une séance découverte le 3 avril avec la professeure d'allemand du collège de Vern + 6/7 séances d'initiation à l'allemand pour 3 classes de CM1 et CM2 pour se projeter vers la bilingue allemand dès la sixième au collège de Vern - Visite du collège 28 février et 3 mars pour tous les CM2 sur quasiment une journée - Participation au concours Algorea (codage initiation à la programmation) en binôme un sixième avec un CM (<i>classes de Mme Grémillon et Mme Roche</i>) le 30/01

Les RPE soulignent la quantité et la qualité des projets de l'école et, bien qu'ils aient connaissances des projets des classes de leurs enfants, ils expriment leur surprise de constater tout ce qui se fait dans l'école.

Mieux communiquer à l'ensemble des familles cette information sur la vie de l'école apparaît nécessaire. L'équipe enseignante souligne qu'il est difficile de dégager du temps pour communiquer à toutes les familles, notamment via le site internet. C'est un axe qui est en cours de travail côté enseignant (avec Mme Alix-Guéguen, qui devient référente du site internet avec Mme El Himer).

Les RPE pourront participer à cette communication via une newsletter et un affichage lors de la fête de l'école par exemple.

Projet aménagements de cour :

Un travail est en cours avec les différents partenaires (mairie, RPE, équipes scolaires et périscolaires, élèves, département Ille-et-Vilaine) avec une commission qui étudiera pendant deux ans les besoins, les propositions, les options réalisables, les coûts et l'échéancier des réalisations.

Accompagnement des élèves :

L'accompagnement des enfants est effectué en collaboration des services scolaire et périscolaires avec les parents, avec différents partenaires en fonction des besoins de l'enfant.

- **Partenaires** : parents, services périscolaires et ATSEM, enseignante référente MDPH et AESH, professionnels de santé libéraux, CDAS, pôle ressource de circonscription (infirmière ou médecin CMS/PMI, IEN, CPC, RASED), structures du secteur médical et éducatif (CMP, CMPP, ITEP, IME, CAMSP)

Dans notre école, nous avons la chance d'être en lien avec tous ces partenaires et pouvoir ainsi avoir différents regards sur une situation, de bénéficier de l'expertise de chacun pour accompagner individuellement chaque élève en ayant besoin.

La psychologue scolaire Mme Jonard et l'enseignante référente Mme Vivier, sont particulièrement des personnes ressources très précieuses pour l'école.

Nous avons actuellement une équipe de cinq AESH, nommés et affectés par le PIAL de Vern (**pôle inclusif d'accompagnement localisé**) en aide aux élèves ayant une notification MDPH aide humaine. Sans eux, l'inclusion des élèves en situation de handicap ne fonctionne pas. Ils font un travail extrêmement précieux et nécessaire.

- Equipe éducative :

La réunion, organisée et présidée par le directeur d'école, rassemblant tous les partenaires pour accompagner chaque enfant ayant un besoin spécifique, une difficulté ponctuelle ou installée, est nommée par l'Education nationale « équipe éducative ». Elle dure généralement entre 45 min et 1h15 et donne lieu à un compte-rendu rédigé par le directeur et transmis à tous les membres de l'équipe éducative présents. Ce compte-rendu ne figure pas dans le livret scolaire de l'élève, n'est pas transmis par l'école en cas de changement d'établissement.

→ Plus d'infos : <https://www.ac-reims.fr/qu-est-ce-qu-une-equipe-educative-121599>

Ces réunions changent de nom et sont appelées **Equipes de suivi de scolarisation** (ESS) dès lors que l'enseignant référent MDPH est présente et que l'enfant a des besoins scolaires relevant du champ du handicap

Dans notre école, nous organisons chaque année environ 60 équipes éducatives (EE) et ESS, certaines sur temps scolaire, certaines hors temps scolaire (midi ou soirée). Cela prend un temps considérable à l'équipe enseignante (préparation de la réunion, réunion elle-même puis rédaction du compte-rendu).

Les enseignants réalisant déjà toutes leurs heures obligatoires de temps de réunion hors présence élèves (réunion parents de rentrée, conseils de maîtres, conseils d'école, formations et APC), il s'agit là d'un temps de travail supplémentaire non rémunéré que tous les enseignants de notre école acceptent de faire, ayant à cœur de se concerter tous ensemble pour le bien-être de chaque enfant.

Pour un même enfant il peut y avoir jusqu'à trois équipes éducatives (ou ESS) par an (voire plus encore si besoin) et donc pour un même enseignant on peut avoir une dizaine d'EE ou ESS par année scolaire. L'équipe enseignante du Chêne centenaire est très investie dans l'accompagnement des élèves, c'est une force pour notre école.

2. Fonctionnement d'école : prévisions d'effectifs de l'année 2025/2026, incidences de la fermeture d'un poste d'enseignant, horaires et locaux scolaires

Effectifs actuels et prévisionnels pour l'année prochaine :

396 élèves actuellement et environ 383 élèves prévus l'an prochain dont 128 en maternelle et 255 en élémentaire. Ces prévisions réactualisées en mars tiennent compte de potentiels départs de familles pour cause de déménagement (non confirmés) mais ne tiennent pas compte des arrivées prévisibles liées aux maisons mises en vente et aux livraisons de 17 logements locatifs par Archipel (remise des clés en juillet 2025).

Réajustement mars 2025 :	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectifs actuels	37	47	48	51	50	54	51	58	396
Montée pédagogique (automatique)	0	37	47	48	51	50	54	51	338
Nouvelles inscriptions	47	0	0	3	0	0	0	1	51
Départs possibles d'élèves	0	1	2	0	2	0	1	0	6
TOTAL	47	36	45	51	49	50	53	52	383

Fermeture d'un poste d'enseignant pour 2025-2026 et incidences humaines et organisationnelles :

Le DASEN (directeur d'Académie) prend les mesures de carte scolaire fin février pour la rentrée de septembre. A partir de la dotation du ministère en postes d'enseignants, calculée à partir des prévisions des directeurs d'école

en novembre précédent, il doit affecter les enseignants en fonction des besoins et des effectifs prévisionnels de chaque école du département. Il a acté une fermeture définitive pour notre école, nous aurons donc 16 classes en septembre 2025.

Sa politique est de privilégier les ouvertures/fermetures définitives pour éviter les bouleversements d'un changement des répartitions au bout d'une semaine de classe.

Notre école ayant 17 classes, la moyenne d'élèves par classe n'augmente que de 1,5 enfants si on ferme une classe. Mathématiquement notre école ferme plus facilement une classe qu'une école plus petite (exemple école 6 classes avec 128 élèves : 21,3 élèves/classe pour 6 classes – 25,6 élèves/classe pour 5 classes).

Avec les effectifs prévus actuellement en sachant que ne sont pris en compte que les élèves dont on a les noms et prénoms, nous arrivons avec la fermeture de classe à une moyenne de 24 élèves/classe.

La DGS de la mairie précise que la mairie a demandé une audience au directeur académique pour que soient pris en compte les nouveaux arrivants des 17 logements locatifs, sachant que de nouvelles constructions sont également en cours dans la ZAC et dans le bourg.

La mairie demandera également à Archipel s'ils peuvent leur préciser le nombre d'enfants des familles qui s'installeront en juillet dans ces logements.

Les RPE souhaitent être tenus au courant de l'avancée de ce questionnement car s'inquiètent d'une montée des effectifs d'ici septembre 2025 puis en cours d'année scolaire, pouvant amener à une surcharge dans les classes.

La fermeture d'un poste d'enseignant entraîne le départ d'un enseignant. En l'occurrence, Mme Rouxel, souhaitant prendre une disponibilité d'un an, perdra son poste. Nous regrettons le départ de cette collègue très impliquée dans la vie de l'école et dans les apprentissages de ses élèves et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Nous ne pouvons pas actuellement prévoir la répartition des classes, elle se fera en juin et sera présentée au dernier conseil d'école (sachant qu'elle pourra encore évoluer à la pré-rentree en fonction des emménagements sur la commune). S'il devait y avoir une classe grande section-CP, la mairie s'engage à maintenir un poste d'ATSEM temps plein pour cette classe en 2025-2026.

Enfin, la fermeture d'une classe permettra de libérer une des salles du préfabriqué, le mobilier sera réaffecté et les autres classes seront réaménagées en fonction de la répartition des élèves, en fin d'année scolaire.

La nouvelle construction de quatre classes + atelier débutera en septembre 2025 pour se terminer en septembre 2026.

Portes Ouvertes et inscriptions :

Les Portes Ouvertes de l'école destinées à tous les nouveaux élèves (petite section et nouveaux arrivants sur la commune de tous niveaux scolaires) auront lieu **le vendredi 16 mai 2025 de 16h30 à 19h15**, elles seront communes à l'école (découverte des locaux scolaires accompagnés par l'équipe enseignante) et aux services périscolaires (découverte ALSH et restaurant scolaire avec les responsables des services communaux).

Les nouvelles inscriptions se font auprès de la mairie dès maintenant pour septembre 2025. Aucune démarche n'est à effectuer si votre enfant est déjà scolarisé dans l'école.

Horaires de l'école :

En septembre 2025, une modification des horaires scolaires est apportée pour les classes maternelles l'après-midi : accueil sur la cour de 13h40 à 13h50, classe de 13h50 à 16h20, sortie à 16h20.

Après plusieurs années à évoquer le problème du flux de personnes à la sortie à 16h30 et après avoir envisagé de nombreuses pistes pour le régler, ce changement est apparu comme la seule alternative au vu de la configuration des lieux et des effectifs actuels.

La mairie présentera en juin une nouvelle modalité d'accueil du soir flexible, permettant aux parents de récupérer leurs enfants facilement à toute heure à partir de 16h30. Bien évidemment nous sommes conscients de la difficulté financière que rencontreront de nombreux parents qui ne pourront pas venir à 16h20. Nous invitons les familles au dialogue et à l'entraide entre familles pour que chacun essaie de s'adapter au mieux à ce changement.

3. Sondage réalisé par les RPE auprès de l'ensemble des parents de l'école et questions diverses

Les RPE ont réalisé un sondage auprès de toutes les familles de l'école, avec un taux de participation représentatifs (160 réponses).

Newsletters :

Une synthèse de ces résultats a été transmise via une newsletter aux familles (en annexe au PV). Elle sera également téléchargeable sur le site internet de l'école d'ici quelques semaines.

Il a été convenu ce jour que toutes les newsletters écrites par les RPE seront déposées par la directrice sur le site internet de l'école (onglet « le coin des parents »).

Il est également convenu que les membres du conseil d'école pourront échanger régulièrement pour définir les points qui pourront faire l'objet de newsletters des RPE.

Par exemple, communiquer sur les équipes éducatives et l'accompagnement des élèves serait très utile car méconnu des parents. De même pour mettre un focus sur les nombreux projets pédagogiques de l'école.

Les parents ont accès à ces informations grâce aux P-V des conseils d'école téléchargeables sur le site internet mais bien évidemment une communication plus visuelle serait plus pertinente que les comptes-rendus.

Sécurité :

- Aux abords de l'école : Nous constatons que de nombreuses voitures roulent trop vite sur la route entre le city stade et le parking de l'école (rue du Teillac) le matin ce qui crée une situation dangereuse étant donné que de nombreuses familles traversent à cet endroit.

Questionnement sur ce qui pourrait améliorer la sécurité : ajout d'un éclairage, d'un personnel communal ? Les RPE souhaiteraient qu'un agent communal soit au passage piéton rue du Teillac environ une demi-heure aux horaires de début et fin de classe matin et soir.

La mairie précise que le policier municipal à mi-temps sur la commune est déjà présent le matin pour faire de la prévention et réfléchira avec le policier municipal à cette question du passage piéton.

Des aménagements sont prévus rue du Teillac par Rennes métropole, qui a la compétence voirie.

- Portail : bilan des actions mises en place depuis le dernier conseil d'école de juin 2024, notamment nouveau visiophone et remplacement du loquet de verrouillage en haut du portail par un autre système ?

Le visiophone est effectif depuis septembre 2024 et est très utile, renforçant la sécurité.

La mairie réfléchira à un dispositif pour que le loquet de sécurité se referme de manière automatique pour éviter les oublis.

- Dans l'école : L'escalier menant au bâtiment maternelle (classe de Laëtitia Lhotellier) est glissant et plusieurs marches sont cassées. Ce sera étudié par les services techniques.

Parfois des enfants jouent dans cet escalier. Il faudra rappeler aux enfants que jouer dans cet escalier est interdit.

Entretien des classes : Nous partageons le constat avec l'équipe enseignante que les locaux de l'école primaire ne sont pas nettoyés suffisamment régulièrement. Nous insistons auprès de la mairie de notre souhait de disposer de locaux propres aux quotidiens pour l'ensemble de nos enfants.

Les locaux de la maternelle et les sanitaires sont nettoyés quotidiennement comme le recommande l'Education Nationale cependant l'entretien des classes élémentaires est fait un jour sur deux, le sol y est lavé une fois par semaine. C'est une question financière qui a contraint la mairie à faire ce choix. Il n'est pas actuellement prévu de mettre plus de moyens financiers sur ce poste.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au **mardi 17 juin à 18h**.

La préparation de l'année 2025-2026 sera le point principal de ce prochain conseil (budgets 2025, répartitions, organisation scolaire et périscolaire).

La secrétaire, Mme Bourseau

La Présidente, Mme EL HIMER